



La ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, a présidé le 15 avril 2021 le groupe de travail dédié à la négociation sur le télétravail dans la Fonction publique. L'objet de cette réunion était d'examiner le projet « d'accord de méthode » définissant le contenu, la méthodologie et le calendrier de la négociation.

A ce stade, la CGT Fonction publique a présenté plusieurs amendements au projet d'accord de méthode, sans entrer dans le contenu de notre plateforme revendicative qui fera l'objet des groupes de travail en mai dès l'entrée effective dans la négociation.

fichiers:



[Télécharger projet_d_accord_de_methode_teletravail_pour_gt150421.pdf](#) (1.08 Mo)



[Télécharger cr_reunion_15_4_2021_accord_de_methode_tw.pdf](#) (256.87 Ko)

Public: [Télétravail](#)
[Fonction publique](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank